

FLASH EDT

20/06/2019

Assemblée générale CCMISA 2019: interpellation sur l'exclusion des ETA de TO DE

L'assemblée générale nationale de la MSA se déroulait aujourd'hui à Aubervilliers aux portes de Paris.

Après le vote des motions en fin de matinée, Jean Marie Lemaire, administrateur MSA, Président d'EDT Haut de France est intervenu lors des questions des délégués sur l'exclusion des ETA des TO DE et son incompréhension : les ETA ont des saisonniers, ils sont dans la production agricole ! Pourquoi les avoir supprimés ?

La question est revenue lors d'un échange entre Cathy Jan, Administrateur MSA 56 et un représentant de l'administration. « La suppression des TO DE a frappé les petites ETA avec quelques salariés. Pourquoi les avoir supprimés ?

En janvier 2020, les adhérents MSA, comme tous les cinq ans, voteront pour élire les femmes et des hommes qui les représenteront pour participer à la vie de leurs territoires. Les entrepreneurs employeurs ont à s'investir dans le collège employeur pour défendre leurs intérêts.

Contact : Patrice Durand